

L'albenc

N° 67 Septembre 2011

Éditorial

Édito du Maire

Pour plus d'infos, RDV sur :
albenc.sud-gresivaudan.org

Allons-nous voir un jour les commerces et les logements prévus par la commune place Jean Vinay ?

Les nombreux obstacles rencontrés pour mener à bien cette opération, disparaissent les uns après les autres. Les difficultés de commercialisation des logements ont amené notre partenaire « Dauphilogis » à se retirer du projet au mois de décembre 2010. Depuis cette décision, la mairie s'est transformée en agence immobilière et a fait signer 7 contrats de pré réservation de logements sur 8 au total. Un T4 de 82 m² au prix T.T.C. de 163 319 € reste disponible.

A ce stade de commercialisation, les risques financiers pour la commune deviennent acceptables et le Conseil Municipal a pris la décision de lancer l'opération au mois d'octobre 2011.

Le chantier se décompose en trois phases :

- Une première phase avec la démolition de l'ancienne Auberge du Vercors et la construction d'une boulangerie – épicerie en rez-de-

chaussée et de quatre logements au premier et deuxième étages.

- Une deuxième phase, lorsque Cyril Brunat, notre boulanger aura déménagé dans les nouveaux locaux, qui consiste à démolir la boulangerie et le bar du coin existants pour construire un nouveau bar en rez-de-chaussée et quatre logements au premier et deuxième étages.
- Une troisième phase comprenant l'aménagement et la mise en sécurité du carrefour du C.D. 35, de la 1092 et de la rue des Terreaux.

A l'approche des travaux, je vous présente toutes mes excuses pour la gêne et les désagréments que le chantier va occasionner pendant plusieurs mois sur la place Jean Vinay. Je veillerai, tout particulièrement à ce que l'accès des commerces reste libre et sécurisé et que les nuisances restent acceptables.

A.BUISSON

La rentrée 2011 - 2012

C'est dans la joie et la bonne humeur que nos petits albinois ont repris le chemin de l'école.

Ce lundi 5 septembre 2011, 164 enfants se sont présentés devant le portail et ont rejoint leurs classes respectives.

Quelques petits changements se sont opérés au sein de l'établissement.

David JOBIN occupe toujours les fonctions de directeur, il aura la lourde tâche de faire découvrir les joies de l'école à 29 Petite Section. **Stéphanie RAMEAU** effectuera le remplacement de sa décharge de directeur tous les jeudis.

Une nouvelle maîtresse, **Delphine DELORD** s'occupera de 19 Moyens et 8 Grande Section.

Laëtitia PIERSON transmettra son savoir à 11 Grande Section et 12 CP. Ce sont 24 CE1 et 5 CE2 qui profiteront de l'enseignement de **Ghislaine VADON**.

Quant à **Nathalie GARREL** et **Monique SOUBEN**, elles se partageront le cycle III et œuvreront pour préparer les plus grands à la vie de collégien (17 CE2 et 10 CM1 pour Nathalie ; 6 CM1 et 23 CM2 pour Monique).

Sylvie DUSSERT ne nous quitte pas vraiment car elle reste l'institutrice remplaçante de notre secteur.

L'équipe rédactionnelle :

Henri Cazes, Françoise Givord, Christelle Guionneau, Daphnée Lebon, Cheryl Rolland, Ghislaine Zamora.



La commune propose toujours des services de garderie périscolaire (matin et soir), une aide aux devoirs effectuée par les instituteurs, ainsi qu'une cantine de qualité.

Nous souhaitons à tous nos écoliers, collégiens, lycéens, étudiants une année studieuse et enrichissante, ainsi qu'un peu de patience pour attendre les prochaines vacances scolaires...

Sommaire

- ▶ Page 2 Zoom sur le personnel communal (première partie)
- ▶ Page 3 Liste des associations - Info CCAS - Manifestations
- ▶ Page 4 Renseignements pratiques
- ▶ Page 5 Zoom sur le personnel communal (deuxième partie)
Le RAM - l'AMCC
- ▶ Page 6 Alby Lanoix - Autorisation d'urbanisme
Etat civil - Composteur de quartier - Tous à vos souris

Zoom sur le personnel communal

Interview de Janick BOUILLET et de Mathilde RAMACK , ATSEM à l'école maternelle.

Depuis quand travaillez-vous pour la commune et que faisiez-vous auparavant ?



Mathilde Ramack : Je travaille à L'Albenc depuis 2007 . Mais je connais très bien cette école car c'était la mienne. Après mon CAP Petite Enfance,

j'ai effectué de nombreux remplacements dans les écoles, centres de loisirs et crèches de la région. Puis j'ai passé le concours d'ATSEM et j'ai été embauchée.



Janick BOUILLET : J'ai obtenu un CAP Petite Enfance après une formation GRETA , et comme Mathilde j'ai eu mon concours d'ATSEM du premier

coup. Nous avons également toutes les deux notre Certificat Sauveteur Secouriste du Travail. J'ai donc débuté à L'Albenc en 1996 par un contrat CES (contrat emploi solidarisé) avant d'être embauchée en CDI. La mairie, notre employeur nous incite à suivre des formations ; dernièrement sur les comportements et la gestion des enfants difficiles, la diététique, et cette année sur les normes AFNOR .

Quel est le rôle d'une ATSEM (agent territorial spécialisé en école maternelle) ?

MR et JB : Le rôle d'une ATSEM est très varié. Nous sommes là principalement pour assister les instituteurs tout au long de la journée. Nous préparons le matériel pour les ateliers (découpe, peinture, jeux)



participons à la séance puis rangeons et nettoyons le matériel pédagogique après utilisation.

Nous avons également un rôle important dans l'apprentissage de l'hygiène chez l'enfant (aller aux toilettes et se laver les

mains), l'acquisition de l'autonomie, et le savoir « vivre ensemble ».

Sans oublier bien sûr, le câlin.....

Nous sommes également chargées du nettoyage et de l'entretien des locaux et du grand ménage des vacances scolaires.

Qu'aimez-vous dans ce travail et quelles en sont les difficultés ?

MR : J'aime particulièrement le contact avec les enfants, leur apprendre à vivre en collectivité, les voir grandir.

Mais chaque année, il faut se remettre en question, trouver sa place dans la classe avec les enfants, avec les nouveaux instituteurs et leurs différentes méthodes de travail. Rien n'est jamais acquis, nous devons nous adapter.

Notre environnement de travail est bruyant et le soir notre dos nous rappelle que nous sommes penchées toute la journée.

JB : C'est vrai que le côté affectif est vraiment très important dans ce métier, la relation avec les instituteurs est également très intéressante, ils ont besoin de nous et l'on se sent vraiment utile. J'ai également appris la patience, à gérer un groupe d'enfants.

Le moins drôle dans ce travail est le ménage qui heureusement ne représente qu'une petite partie de notre tâche.

Quels sont vos horaires de travail ?

MR et JB : Nous faisons de bonnes journées. Nous prenons notre service le matin à 8h00 pour finir à 17h ou 18h selon les jours. Nous prenons une pause bien méritée de 20 minutes pendant la sieste des enfants. Nous sommes à 35 heures annualisées.

Et la cantine ?

MR : Vers 11h00 , je me rends à la cantine pour dresser les tables et faire chauffer les plats. A la sortie des primaires, je récupère les plus grands qui mangent à la cantine et je rejoins Geneviève GIRODIN pour le premier service.

Pendant ce temps, Janick et Cathy BUCCI , gardent les plus petits dans la cour.

Nous faisons 2 services car les enfants sont trop nombreux. Les grands mangent en premier car ils goûtent moins le matin et mangent plus vite.

Vers 12H15 , les grands sortent dans la cour, je dresse à nouveaux les tables et je retrouve Cathy pour surveiller les enfants.

JB : C'est donc à mon groupe d'aller manger. Les petits s'installent sur des tables rondes de 6 places adaptées à leur taille et le service commence.

Les enfants qui bénéficient du soutien scolaire à 11h30 mangent également au

2^{ème} service.

Les quantités de nourriture que nous leur servons ne sont bien entendu pas les mêmes que l'on serve un CM2 ou une Petite Section. Nous ne forçons jamais les enfants mais nous leur demandons de goûter un peu de tout et surtout nous veillons à ce qu'ils ne repartent pas le ventre vide.

Mais ça se passe plutôt bien car les menus sont visés par une diététicienne et adaptés aux enfants.

MR : La cantine est un moment intensif de travail mais la surveillance dans la cour nous permet de souffler un peu. Les enfants ont des jeux à leur disposition et ils choisissent leurs activités. Ce temps est également une pause pour les enfants qui ont de très grandes journées (7h30 à 17h45 pour certains).

Les relations que l'on a avec eux pendant ce laps de temps sont différentes ; on discute avec les grands, ils nous racontent leurs histoires.

Vous vous occupez également des plannings garderie et cantine ?

JB : Oui, tous les mardis et jeudis de 17h à 18h nous vendons les tickets de cantine et les plannings mensuels de garderie, aide aux devoirs et cantine.

Je rappelle aux parents que les plannings mensuels doivent être rendus avant le début du mois. Il faut faire attention aux vacances scolaires et aux jours fériés.

La Mairie nous a demandé d'être un peu plus strictes dans la tenue des plannings et de refuser les modifications incessantes de certains parents. Seules les absences pour maladie sont reportées sur le mois suivant.

Avez-vous quelque chose à rajouter ?

JB : Je suis contente de mon métier, et je n'en changerai pas.

On est une bonne équipe et l'ambiance de travail est très agréable entre employés, instituteurs et Mairie.

MR : Je me plais dans ce travail, je ne ferais peut-être pas ça toute ma vie, mais ce qui est sûr, c'est que je continuerai à travailler avec les enfants.



Zoom sur le personnel communal

Interview de Cathy BUCCI , employée communale chargée de la garderie et de la surveillance de la cantine.

Depuis quand travaillez-vous pour la commune ?



CB : Je travaille à la garderie depuis septembre 2007. Ma formation de base est très différente de ce métier car j'ai préparé un CAP comptabilité.

J'ai été assistante maternelle pendant 5 ans et le fait d'avoir 3 enfants m'a permis d'obtenir par équivalence le niveau CAP Petite Enfance.

En quoi consiste votre rôle à la garderie et à la cantine ?

CB : J'accueille les enfants le matin de 7h30 à 8h30 pour permettre aux parents

qui travaillent de partir un peu plus tôt au travail et le soir je garde les mêmes enfants ou d'autres de la sortie de l'école jusqu'à 17h45.

Ces temps de garderie sont des moments de détente pour les enfants, ils choisissent leurs activités. Je leur propose des activités manuelles, des jeux, des livres, du coloriage mais le soir ils sont fatigués et préfèrent souvent jouer entre eux.

A la cantine, je m'occupe de la surveillance de la cour entre 11h30 et 13h30 en alternance avec Janick et Mathilde.

Qu'aimez-vous dans ce travail et quelles en sont les difficultés ?

CB : J'adore mon travail, j'aime la relation avec les enfants, ils sont tout simplement géniaux....ils vous redonnent le sourire en moins de deux.

Je n'ai pas de difficultés particulières mais

j'aimerais faire un peu plus d'heures. Les horaires découpés ne sont pas faciles à vivre car je dois être disponible de 7h30 à 17h45 . C'est pour cela que je demande aux parents de bien être à l'heure le soir car moi aussi j'ai envie de retrouver mes enfants.



Le RAM : Relais Assistante Maternelle

Le RAM est un lieu d'accueil des familles cherchant un mode de garde pour leur enfant.

Le RAM est un lieu ressources pour les assistantes maternelles.

C'est un lieu d'écoute, d'échanges et d'information.

Les temps de permanence administrative ont lieu sur RDV de préférence le :

Lundi 14h-17h

Jeudi 9h15-12h

Samedi 9h00-12h00

Contact / responsable :

Edwige Robin, éducatrice de jeunes enfants

Cécile Laude secrétaire des services

04 76 36 92 10 (standard)

7, rue des écoles (Bât. Ecole de musique)
Vinay

Parents, si vous cherchez :

- Des informations sur les différents modes d'accueil du secteur pour vos enfants.

- Des informations sur les prestations liées à votre choix de mode de garde.

- Un accompagnement administratif quant à l'embauche d'une assistante maternelle agréée.

- Lieu d'écoute et d'orientation.

Pour vos enfants :

- Un lieu qui leur est destiné, avec des temps collectifs favorisant leur imagination dans le plaisir du jeu et de la relation à l'autre

- Comment : A travers comptines, marionnettes, histoires, imagiers sonores, jeux symboliques et éveil corporel, le tout dans un climat de bienveillance, confiance et de stimulation créatrice ...

Assistants maternelles agréées ou désireuses de l'être, si vous cherchez :

- Des informations sur votre profession et sur le développement de l'enfant.

- Une mise en relation avec des parents.

- De la documentation, des échanges ou du lien relationnel avec d'autres

assistantes maternelles.

- Des idées créatives et ré-créatives.



En plus

Pour compléter les contacts et les informations de proximité pour le RAM et les autres modes de garde (centre de loisirs, halte garderie, MAJIC...) le site de la Communauté de Communes : ccvinay.sud-gresivaudan.org.

Un nouveau site de la CAF :

Un site unique : mon-enfant.fr.

Module de recherche géolocalisé pour faire garder votre enfant près de chez vous (assistante maternelle, centre de loisirs, accueil parental ou collectif...), simulation de droits à la Paje, simulation du prix d'accueil de votre enfant, information sur les métiers de la petite enfance, initiatives locales....

l'AMCC association des Assistantes Maternelles de le Communauté de Communes

Cette association est présente sur le site de l'Albenc : albenc.sud-gresivaudan.org.

Elle organise sa 7^{ème} bourse de puériculture : Matériel, jouets, vêtements

Dimanche 9 octobre 2011 à la salle des fêtes de VINAY de 9h à 18h

Inscription et réservation : Mme Gisèle LUTZ : 04.76.36.65.29

4€ la table de 1,20m et 2€ le portant.

Les humeurs d'Alby Lanoix

Et ben dis donc, ça pousse comme des champignons, les constructions autour de chez moi.....

Quand j'regarde par la fenêtre, j'me retrouve nez à nez avec l'enceinte fortifiée de 2 mètres de haut de Gustave, un vrai château-fort....Si j'tourne la tête de l'autre côté, c'est la cabane de jardin de son cousin, qui ressemble plus à Versailles qu'à la niche de mon chien.

C'est vraiment plus possible !!!

J'suis allé râler à la Mairie, ils sont fous d'accepter des trucs aussi énormes ...

Et bien vous savez ce qu'ils m'ont répondu, ils n'étaient même pas au courant....

Oh mais ça va pas se passer comme ça, j'vais déposer une plainte et l'Gustave et son cousin y vont ben être obligés de tout démolir...

Y a des règles tout de même ! Même si on est chez soi, on fait pas ce qu'on veut.

Il faut demander des permis, des autorisations, et une fois accordés on peut démarrer les travaux. Faut pas mettre la charrue avant les bœufs tout de même...



A bon entendeur, salut.

Signé Alby Lanoix

Autorisation d'urbanisme

Vous projetez de clôturer votre propriété, de construire une piscine, d'aménager des combles ou d'installer une fenêtre type velux par exemple. Dans la plupart des cas, ces travaux nécessitent une autorisation ou un permis de construire.

Pour éviter tout problème avec le voisinage, et plus grave, pour ne pas vous mettre en situation d'illégalité, venez vous renseigner en mairie avant de réaliser votre projet.

Deux rappels :

- Vous vous trouvez dans le périmètre protégé du château (500 m) : l'architecte des bâtiments de France doit donner son accord.
- Vous pouvez consulter gratuitement l'architecte et la paysagiste du CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement) de la Communauté de Communes de Vinay pour vous aider à réaliser votre projet. Prendre rendez-vous auprès de la Communauté de Communes au 04.76.36.86.26.

Alby a raison !

Les travaux exécutés sur des constructions existantes, sauf travaux d'entretien et de réparation courants, sont soumis à des autorisations d'urbanisme.

	Permis de construire	Déclaration de travaux
Construction ou agrandissement < 2m ² et hauteur < 1,5 m	Non	Non
Construction ou agrandissement > 2m ² mais < 20m ²	Non	Oui
Construction ou agrandissement > 20m ² mais < 170m ²	Oui	Non
Construction ou agrandissement > 170 m ² Piscine non couverte	Oui	Oui
Piscine	Non	Oui

Etat Civil

Naissances

Maëlys CHALEAT

05/03/2011

Alexis METRAL-DESCHAMPS

17/03/2011

Albane, Lilly, Anouck BIANCHIN

07/04/2011

Antoine BRUSADELLI

19/04/2011

Kessie, Marie MOCELLIN

16/05/2011

Ilanna, Joséphine BONASIA

10/07/2011

Nathan, Augustin ALBERTI

05/07/2011

Jeanne ROUX

31/08/2011

Stella Ferrera

04/09/2011

Baptême Républicain

Quentin MARTELON

09/07/2011

Mariages

Corinne MARTIN/Stéphane BORRAS

02/07/2011

Décès

Gérard MAYOUSSIER

01/02/2011

Yves FERRIER

12/03/2011

Georges ANNE

18/03/2011

Marguerite BUISSON

11/04/2011

Irène COGORDAN

07/05/2011

Daniel PENIN

11/05/2011

FALQUE Hubert

16/05/2011



Avis de décès du composteur de quartier

La commune de l'Albenc a le regret de vous informer du décès prématuré de son composteur de quartier.

Les assauts répétés de détritus en tout genre (sacs plastiques, pains entiers, briques, pots de yaourt, etc....) ont eu raison de la motivation de la bénévoles qui prenait soin de lui.

Les appels au secours du composteur n'ayant pas ému les utilisateurs, il s'est éteint ce 14 septembre et a été enterré dans la plus stricte intimité.

Tous à vos souris :

En cette période de rentrée scolaire, vous trouverez sur le site de la commune, à la rubrique « vie scolaire », toutes les informations utiles et nécessaires pour la vie de vos enfants dans l'école :

les fiches d'inscription pour la cantine et la garderie périscolaire et les fiches de planning, les dates des ventes de tickets de cantine, la fiche médicale, les règlements, Le calendrier des vacances scolaires, les menus hebdomadaires.

Adresse du site : <http://albenc.sud-gresivaudan.org>



Liste des associations de l'Albenc

► M.J.C.

Président : SAURAT Cyrille
Vice-président : LEBON Eric
Secrétaire : AMBONE Christelle
Secrétaire adjointe : LEMOINE Nathalie
Trésorier : EYMOZ Francis
Trésorier adjoint : DUGELET Jean-Luc
Responsable des locaux : Eric PACHOT – 04.76.64.75.56
Responsable des locaux adjoint : JARRAND Franck

Anglais

Adultes – vendredi 19 h15
Mme Marie STOUCHININ 06.32.51.25.79

Badminton

Enfants - mardi 18h/19h30
Adultes - mardi 19h30/23h
Adultes - jeudi 18h/19h45
M. Etienne GUIONNEAU 04.76.36.50.25

Basket

Enfants - lundi 6h45 à 17h45
Ados (loisir) - vendredi 17h45 à 19h30
Adultes(loisir) - jeudi à partir de 21h
Mme Muriel SAURAT – 04.76.36.56.95

Cyclo Tourisme

Adultes(route et VTT) – mardi 18h15 - mercredi matin - samedi 13h
M. Gilbert BARRAL-BARON 06.32.99.88.69

Dessin

Adultes - vendredi 13h30/15h30 - samedi 9h/11h
Ados - samedi - 10h30/12h
Mme Fanny VADON 04.76.36.78.99

Danse modern jazz

Enfants, ados, adultes - mercredi de 14h à 21h30.
Mme BERTHON Florence 04.76.36.55.84

Guitare

Enfants, ados, adultes - lundi 17h30 à 22h - jeudi 17h30 à 20h
M. CALISTO 06.75.37.33.89

Gymnastique(GV)

Adultes - lundi - 10h15/11h15
Jeudi - 19h45/20h45
Seniors - lundi - 11h15/12h15
Mme Véronique ZARWANSKI 04.76.64.72.13

Roller initiation - acrobatique - course

Adultes - mercredi 20h15/22h
Enfants - mercredi 14h/18h15 - jeudi 16h45/18h
M. Patrick BURRIAND 04.76.64.77.98

Hockey Roller

Enfants - lundi 18h/20h30 - Mercredi 18h15/20h15
Ados - lundi 20h30/22h
Adultes - lundi ou vendredi 20h30/22h30
M. Patrick BURRIAND 04.76.64.77.98

Tennis

Tous publics
M. Dominique MARTIN 04.76.64.76.09

► ACCA

M. Pierre GONNET 04.76.64.76.50

► AMICALE BOULES

M. Jesus CARMONA

► AVIVA (danses du monde)

M. Marcel CHILOU 04.76.36.50.96

► CLUB DE L'AGE D'OR

Mme Simone CAMBON 04.76.64.75.06

► ESPACE NATURE ISERE

Mme Françoise GINIER-GILLET 04.76.36.50.10

► Z'elle et Compagnie (théâtre)

Metteur en scène - Nelly ROCHAS
06.62.81.97.16 Mardi soir

► SOU DES ECOLES

Mme Olivia TEODORI

► U.S.A.R.G

M. Jean-Pierre LOCATELLI (rugby) 04.76.64.71.93

► FILYFOLIA (école de cirque)

M. Antoine THILL 04.76.36.09.32

Mercredi 3/4 ans – 9h45 à 10h30
5/7 ans – 10h30 à 11h30
8/11 ans – 11h30 à 12h30

Info CCAS : Rappel

Afin de réunir un plus grand nombre de personnes lors du repas de décembre, les membres du CCAS ont décidé qu'à partir de cette année, les colis ne seront attribués qu'aux personnes dépendantes.

Cette année, vous recevrez un courrier adapté à votre situation.

Nous vous attendons donc très nombreux pour participer au repas du samedi 10 décembre à 12h.

Repas, animation, danse, chant et bonne humeur seront au rendez-vous.

Le DON du SANG,

Salle des fêtes de Vinay de 16h30 à 20h :
Mardi 4 octobre - Lundi 5 décembre - Lundi 19 décembre 2011



MANIFESTATIONS

Expo du Club de l'Age d'Or

Dimanche 13 novembre 2011

Loto du sou des écoles

Dimanche 27 novembre 2011

Repas offert par le CCAS

(pour les albinois de + de 65 ans)

Samedi 10 décembre 2011 à 12h

Repas de Noël du Club de l'Age d'Or

Samedi 17 décembre 2011

Reveillon de la St-Sylvestre du Rugby

Samedi 31 décembre 2011

Renseignements Pratiques

- **MAIRIE** : Tél. 04 76 64 74 16 – Fax 04 76 64 77 48
Courriel : mairielalbenc@wanadoo.fr
www.albenc.sud-gresivaudan.org
Heures d'ouverture du secrétariat : lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi de 8h30 à 11h30,
Permanences du maire : sur rendez-vous le mardi de 17h à 19h
Permanences du maire ou du 1^{er} adjoint :
Sans rendez-vous le samedi de 9h00 à 12h00
Permanences des adjoints : sur rendez-vous
Permanences du CCAS : sur rendez-vous
- **Ecole maternelle, cantine et garderie** : 04.76.64.37.98
- **Ecole primaire** : 04.76.64.72.83
- **Marché** : le mercredi matin
- **Location du broyeur** : 04.76.36.50.25 ou albenc.sud-gresivaudan.org
- **Rappel** : Un collecteur de piles usagées est installé à l'entrée de la mairie.

URGENCES

- **N° DEPARTEMENTAL UNIQUE** : 0810-15-33-33
(Garde : consultation à domicile et conseils téléphoniques)
- **SAMU 15** (Risques vitaux)
- **Pompiers 18** ► **Gendarmerie 17**

► Médecins

- Vinay :	BARJHOUX	04 76 36 71 58
	BARNET	04 76 36 90 27
	DARGAISSE	04 76 36 70 39
	EFFANTIN/GOUNON	04 76 36 85 85

► **Infirmiers** : CABINET EVEN/GOMIS 04 76 64 77 67

► **Kinésithérapeutes** : LANDA / LEGRENZI 04 76 64 70 41

► **Kiné-Ostéopathe** : ROCHAS 04 76 64 74 44

► **Relais Assistantes Maternelles** : 04 76 36 92 10
(informations et lien entre les parents et les assistantes maternelles)

► **Services sociaux et PMI, protection maternelle et infantile (mairie de Vinay)** : 04 76 36 62 06

*Ouverture au public (entrée porte côté gauche)

le lundi de 9H à 12H et les mardis, jeudis et vendredis de 9H à 12H et de 14H à 17H

- **Déchetterie** : ZAC les Levées à Vinay – Tél 04 76 36 79 29
Lundi, mercredi et jeudi 13h30 à 18h - Mardi et vendredi : 9h -12h et 13h30 -18h - le samedi 9h à 18h
L'accès à la déchetterie est gratuit pour tous les habitants de L'Albenc qui doivent seulement pouvoir justifier de leur lieu de résidence (carte d'identité, facture EDF ou téléphone...). Il est rappelé qu'une benne accueille les déchets verts (taille, tonte de pelouse...). Ainsi, il est interdit de brûler ou de jeter ses déchets verts dans le ruisseau.
- **Régie** : 04.76.36.90.57 (facturation, eau et badges OM)
- **Régie dépannage** : 04.76.36.94.01
- **SICTOM** : 04.76.38.66.03 (achat de composteur, problèmes poubelles)
- **EDF-GDF 24h/24** 08 10 68 08 53
- **Urgences électricité** 08 10 33 33 38

- **Stop conflits parents-enfants** : 04 76 51 88 51
- **Allo enfance maltraitée** : numéro vert 08 05 05 41 41
- **S.O.S. Amitié 24h sur 24** : 08 10 68 08 53
- **Ecoute deuil** : 04 76 03 13 11
- **Centre anti-poison** : 04 72 11 69 11
- **Alma maltraitance personnes âgées** 04 76 46 47 47
- **SIDA info services** 0 800 840 800
- **Accueil sans abri** 115
- **Drogue info services** 113
- **SOS Alcool** 04 76 96 34 36
- **Ordre des avocats** : 0 800 20 99 77
(Assistance et défense des victimes)

Recyclerie de Saint Sauveur

Ouverture cet été de la recyclerie de Saint Sauveur, sur le site de valorisation de Saint Sauveur, route de la Croix de May, PA-ISS Recycl'Eco :

- récupère, démonte, valorise
- collecte à domicile et auprès des entreprises
- revalorise les matières et objets qui seront revendus à petits prix en magasin

Ouverture : lundi, mercredi, jeudi : 13h30 - 17h

mardi, vendredi, samedi : 9h - 12h et 13h30 - 17h

Inscriptions sur les listes électorales

Des élections présidentielles et législatives vont avoir lieu en 2012 et il faut être inscrit sur les listes électorales pour pouvoir voter. Les nouveaux arrivants doivent se faire inscrire sur les listes électorales en mairie avant le 31 décembre 2011.

ATTENTION : si vous avez déménagé, vous risquez d'être automatiquement rayé des listes de votre ancien domicile et vous ne pourrez voter que si vous avez fait la démarche de vous inscrire à votre nouveau domicile.

Pour les jeunes de 18 ans, l'inscription est automatique.



16-25 ans, connaissez-vous la Mission locale ?

Vous êtes à la recherche d'un emploi, d'une formation, d'une orientation professionnelle...

Vous voulez acquérir votre autonomie : logement, permis, transport, santé...

Demander un rendez-vous au 04.76.38.83.42 pour vous inscrire.

Recensement des jeunes âgés de 16 ans

Dans le cadre du parcours de citoyenneté, tous les jeunes français, filles et garçons de 16 ans doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile.

Ce recensement obligatoire peut également être fait directement en ligne sur le site : mon.service-public.fr.

Ce certificat est indispensable pour les inscriptions aux examens, permis de conduire...